



COMITE STRATEGIQUE AUVERGNE RHONE ALPES

PLAN FRUITS

Les Rendez vous de l'Arbo
12 Décembre 2017



LE CONTEXTE

- Création du CSF en 2002
- Pas de forme juridique, commission informelle de la CRARA
- Séminaire de Givors en 2011 : Le CSF se dote d'une stratégie de filière, construite avec les opérateurs, et passe en mode opérationnel
- CROF fruits signé en Novembre 2015 = 1.48 M€ pour la filière
- CSF de Janvier 2016 valide la nécessité d'une structuration juridique du CSF pour pérenniser son action et son rôle d'interlocuteur privilégié de la région et des autres partenaires
- **Création du Comité stratégique Fruits Auvergne Rhône Alpes le 5 Juillet 2017.**



NOS OBJECTIFS

- ⇒ **Organiser et structurer** la filière, en s'appuyant sur les 3 bassins existants: Fruits Plus, SFS, et l'AFREL
- ⇒ **Mobiliser, fédérer** les acteurs de la filière autour d'actions et de projets collectifs.
- ⇒ **Coordonner** ou **conduire** tout programme d'actions régional, initié par les acteurs de la filière et/ou les partenaires financiers ou institutionnels, ainsi que les dispositifs de soutiens publics.
- ⇒ **Etre l'interlocuteur privilégié** et reconnu de la filière fruitière de la région, auprès des partenaires institutionnels.
- ⇒ Appuyer **l'expérimentation** en Rhône Alpes-Auvergne
- ⇒ **Promouvoir et valoriser** les productions fruitières de la Région.



LES COLLEGES

- ⇒ Collège des Chambres d'Agriculture
- ⇒ Collège des associations territoriales, dites associations de bassin
- ⇒ Collège de la Coopération
- ⇒ Collège des grossistes
- ⇒ Collège des expéditeurs
- ⇒ Collège de l'Industrie Agro-Alimentaire
- ⇒ Collège des AOP représentée par la GEFEL
- ⇒ Collège des organismes interprofessionnels
- ⇒ Collège de la Recherche et de l'expérimentation
- ⇒ Collège du syndicalisme



LE CSF en mode ACTIONS

- **Plan Fruits**, voté à l'unanimité par la région le 29 Juin 2017 : 8.56 M€ pour la filière (15 M€ avec le FEADER)

Le CSF interface entre la région et les acteurs : validation des dossiers en comité de sélection.

- **Plan de Communication interne**

Le CSF animateur et promoteur du plan Fruits

- **Plan de communication externe**

- ✓ CSF et panier de fruits Rhône Alpes
- ✓ Fruits attraction Madrid

- **Prestations dossiers aides** (500€ HT par dossier)

- **La région du goût** : Le CSF proactif et "gestionnaire" de la marque avec la région pour la filière.

- Dossier INTERFEL



NOTRE STRATEGIE

Création de valeur sur les marchés

Animer et partager
l'information pour
renforcer la valeur,
sans la dégrader

Fédérer les opérateurs
autour de projets
alliances sur des actions
communes : nouveaux
marchés, export,
transformation,...

**Accompagnement au
maintien de la valeur
dans les exploitations
et les entreprises**

Accompagner les
producteurs au plan
économique dans les
**transitions de
renouvellement et de
protection** des vergers

**Renforcer la
compétitivité**

Communication
de nos **valeurs**
sur nos territoires

Renforcer **l'identité
territoriale**
régionale des savoir-
faire au travers du
« panier des fruits »
de Rhône-Alpes

**Valeur pilotée
par le partage de
la connaissance**

**Stopper l'érosion
des volumes**

**Sécuriser la
production**

Consolider les **outils
d'observation** existant au
niveau des surfaces
Organiser la connaissance
des prévisions des récoltes,
des données économiques,
et des données de marchés



LE PLAN FRUITS

- La région Auvergne-Rhône-Alpes a voté le 29 juin 2017, à l'unanimité, un plan Fruits.
- Sur la période juin 2017- juin 2020, elle va consacrer 8 560 000 € (15 M€ avec le FEADER) à la filière, soit 2 853 000 €/ an en moyenne.
- Signature avec le Comité stratégique le 17 Juillet 2017



RENFORCER LA COMPETITIVITE des exploitations et des entreprises

**Objectif : Favoriser les investissements
modernes et innovants, rénover les vergers**

1 - Rénovation des vergers

2,1 M€ sur 3 ans, soit 0,7 M€/an en moyenne

Soit 600 ha de vergers rénovés sur 3 ans

2 - Aide à la transformation

1,5 M€ sur 3 ans, soit 0,5 M€/an

Base mesure 4.21 F. Investissements individuels



3 – Aides à des projets spécifiques

0,3 M€ sur 3 ans, soit 0,1 M€/an

Investissements collectifs

Logistiques d'appro, conditions de travail, logements saisonniers, ...

4 – Aides aux entreprises

0,66 M€ sur 3 ans, soit 0,22 M€/an

Dans leurs pratiques et leur stratégie

Techniques innovantes

Gestion et organisation de la Main d'œuvre

Se positionner sur de nouveaux marchés



PROTEGER LES VERGERS

Contre les aléas climatiques et sanitaires

Objectif : Garantir un revenu minimal aux exploitations, sécuriser l'approvisionnement des structures économiques

1 – Protection des vergers (mise en place)

2,8 M€ sur 3 ans, soit 0,933 M€/an en moyenne

Soit 450 ha de vergers protégés sur 3 ans. *Filets paragrêle, anti insect, bache anti pluie, lutte antigel, tunnels, ...*

2 – Protection des verger (renouvellement, renforcement des structures)

0.9 M€ sur 3 ans, soit 0,3 M€ sur 3 ans



PROMOTION - COMMUNICATION

Objectif : Promouvoir les produits et la filière

1 – Pour les entreprises

0.129 M€ sur 3 ans, soit 0,043 M€/an

Animation magasin, évènementiels, ...

2 – Pour la filière

0.12 M€ sur 3 ans, soit 0.04 M€ /an

Panier de fruits, métiers, agritourisme, ...

3 – Animation Plan Fruits

0.051 M€ sur 3 ans, soit 0.017 M€ /an

